



Centre Technique Communal
Rue du Lac 14
1020 Renens

Sécurité Publique
Route des Flumeaux 41
1008 Prilly

DEMANDE DE PERMIS OU D'AUTORISATION POUR UTILISATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Tarifs

Valables dès le 1er août 2017
Approuvés par la Municipalité le 8 mai 2017
par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud le 31 mai 2017

Urbanisme - Travaux

Voir règlement communal concernant l'usage du domaine public

http://www.renens.ch/docuploads/Documents/Reglements/2017_Reglement_Usage_Domaine_Public.pdf

Police de l'Ouest – Unité Trafic-Signalisation

Voir règlement Police de l'Ouest

Sur le règlement des frais pour prestations fournies, entrée en vigueur au 1er janvier 2017

http://www.polouest.ch/wp-content/uploads/2016/12/2016_13_r%C3%A8glement_actuel.pdf